



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

BUREAU DU 12 OCTOBRE 2016

Délibération N° 16/091

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES**

CONVENTION D'ETUDE

**WOEL -Ancienne Marbrerie - Reconversion – E
P09RD50H040**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la sollicitation de la commune de Woël pour une intervention de l'établissement dans le cadre de la reconversion du site de la marbrerie située sur son territoire communal en vue de créer un équipement permettant l'accueil de personnes âgées,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement d'une étude d'aménagement afin de vérifier la faisabilité du projet de requalification sur le site susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 60 000 €TTC pris en charge à 80% par l'EPFL et à 20% par la commune de Woël,
- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la commune de Woël la convention d'étude annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER

